

PRÉFET DU TARN

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE  
LA PROTECTION DES POPULATIONS**

Albi, le

6 AVR. 2018

*en RA  
une info a-t-elle  
été mise sur  
le site et  
par le  
votre comm messages*

Pôle Protection des Populations

Affaire suivie par : V. VERBEKE

Tél : 05 81 27 53 25

Fax : 05 81 27 59 72

Courriel : [ddcspp@tarn.gouv.fr](mailto:ddcspp@tarn.gouv.fr)

Mesdames et Messieurs les Maires du Tarn

SAE018 00534

Mesdames, Messieurs les Maires,

Les services de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) doivent mettre en œuvre les instructions relatives à la surveillance de l'influenza aviaire. A ce titre, si une suspicion ou un foyer était déclaré, la DDCSPP devrait immédiatement mettre en place des mesures de blocage afin de limiter la diffusion de cette maladie, ce qui aurait des incidences économiques très importantes pour la filière avicole du département.

Le recensement des basses-cours est un outil essentiel de connaissance du terrain conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et la lutte contre l'influenza aviaire.

A cet effet, je vous avais rappelé par courrier du 16 décembre 2016 l'importance des mesures de biosécurité afin d'assurer une vigilance maximale. Lors du dernier recensement consécutif à l'épisode d'influenza aviaire de 2016-2017, sauf erreur de ma part, je n'ai pas été destinataire des déclarations des basses-cours de votre commune.

Les propriétaires de basses-cours utiliseront le formulaire ci-joint.

L'ensemble de ces formulaires sera à transmettre soit :

- par mail : [ddcspp-spa@tarn.gouv.fr](mailto:ddcspp-spa@tarn.gouv.fr)

- par fax au 05 81 27 59 72

- par courrier à la DDCSPP du Tarn, service santé animale et environnement, 18 avenue Maréchal Joffre 81013 ALBI cedex 9.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous sera nécessaire.

Je suis certain de pouvoir compter sur votre participation, et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'expression de ma considération très distinguée.

Le préfet

Jean-Michel MOUGARD

